

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 17 septembre 2018 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- M. Michel Croteau, maire
- Mme Jocelyne Boivin, conseillère
- M. Yvan Duval, conseiller
- M. Clément Gignac, conseiller
- M. Jean-Sébastien Sheedy
- M. Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTES:

- Mme Vivian Viviers, directrice générale
- Mme Roxane Ouellet, inspectrice municipale

ABSENCE MOTIVÉE : M. Claude Tessier, conseiller

Les membres du conseil présents forment quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 20 août 2018 ;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspectrice municipale ;
7. Rapport de la directrice générale ;
 - a. Prévisions budgétaires pour 2019 ;
 - b. Dépôt du rôle triennal 2019-2020-2021 ;
8. Dossier Club Nautique et 6 à 8 ;
9. Mandat à la firme ETR pour la fosse septique suivant la soumission ;
10. Mandat à la firme Beaumont & fils pour le puits suivant la soumission ;
11. Dossier Hôtel de Ville ;
12. Autres sujets ;
13. Période de questions
14. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire M. Michel Croteau souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu de l'adopter après avoir ajouté au point 7, le point c) Prêt temporaire.

CA-097-2018 Sur proposition de M. Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté après avoir ajouté le point ci-dessus mentionné.

ADOPTÉ

3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 20 août 2018

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 20 août 2018.

CA-098-2018 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 20 août 2018 est adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

4.- Adoption des listes et rapports mensuels

La secrétaire-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois d'août 2018 ;
- Conciliation bancaire au 31 août 2018 ;
- Rapport budgétaire pour le mois d'août 2018.

CA-099-2018 Sur proposition de M. Jacques Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois d'août 2018 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

5.- Certificats de crédits disponibles

La secrétaire-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de septembre 2018.

CA-100-2018 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

6.- Rapport de l'inspectrice municipale

Mme Ouellet mentionne aux membres du conseil que 21 permis et certificats ont été émis en juillet pour un montant de 2 319 000 \$, dont 3 nouveaux bâtiments pour un montant de 2 210 000\$. Le cumulatif d'émission des permis au 31 août 2018 est de 4 039 815 \$.

Elle présente de plus un tableau des constats d'infractions qui ont été émis pour des feux d'artifices, des abattages d'arbres dans la bande riveraine ainsi que des chiens en liberté.

Elle mentionne également avoir reçu des plaintes pour le bruit causé par des hélicoptères et des avions.

CA-101-2018 Sur proposition de M. Jean-Sébastien Sheedy, appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de l'inspectrice municipale.

ADOPTÉ

7.- Rapport de la directrice générale

Mme Viviers remet aux membres du conseil les documents suivants :

- Copie d'un chèque émis par Intact assurances en remboursement des dommages causés aux glissières en bordure du chemin Thomas-Maher, lors d'un accident d'automobile;
- Copie d'une lettre de La Mutuelle des municipalités du Québec confirmant que les recommandations formulées lors de la visite d'inspection des bâtiments ont toutes été corrigées à leur satisfaction et dans les meilleurs délais.
- Copie d'une lettre d'un citoyen se plaignant de la circulation aérienne d'un avion de couleur rouge qui fait des passages fréquents de nature acrobatique tôt le matin et qui dérange;
- Copie du rapport annuel de la Fondation médicale de la Jacques-Cartier.

a) **Prévisions budgétaires pour l'année 2019**

Mme Viviers demande aux membres du Conseil de fournir leurs prévisions budgétaires pour l'année 2019, le plus rapidement possible puisqu'elle commence la préparation du budget 2019.

b) **Dépôt du rôle triennal 2019-2020-2021**

Mme Viviers remet aux membres du Conseil le sommaire du rôle d'évaluation foncière pour l'année 2019, démontrant une augmentation des évaluations foncières de 30 613 100\$.

c) Prêt temporaire

CONSIDÉRANT QUE Ville de Lac-Saint-Joseph a obtenu une subvention de 481 093\$ pour la construction d'un Hôtel de ville;

CONSIDÉRANT QUE Ville de Lac-Saint-Joseph a procédé par appel d'offres via le SEAO conformément à la loi ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de construction sont maintenant débutés ;

CONSIDÉRANT QUE les montants octroyés par subvention ne seront versés qu'à la fin des travaux par le ministère ;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par le Conseiller Clément Gignac et approuvé à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à procéder à une demande d'emprunt temporaire de 525 000 \$ par emprunt ou marge de crédit et à l'autoriser à signer tous les documents nécessaires à cette fin auprès de la Caisse populaire de Saint-Raymond-Sainte-Catherine .

CA-102-2018 Sur proposition de M. Jacques Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de la directrice générale.

ADOPTÉ

8.- Dossier Club Nautique et 6 à 8

La coordonnatrice du Club Nautique St-Louis, Mme Marie-Michèle Aubé vient nous présenter son rapport.

Elle mentionne qu'ils ont eu un très bel été, belle température et tout s'est bien déroulé. Il y a eu 99 inscriptions dont 60 jeunes du Lac-Saint-Joseph, 15 de Fossambault, 2 de Ste-Catherine et 19 de l'extérieur. Il y a eu acquisition de Paddle-Board et on a délimité une certaine zone pour l'exercice de cette activité. Il y a eu acquisition également d'un nouveau voilier et les enfants ont démontré un engouement pour la voile.

Durant les 8 semaines du camp, on a compté :

- Semaine 1 : 28 jeunes;
- Semaine 2 : 37 jeunes;
- Semaine 3 : 32 jeunes;
- Semaine 4 : 47 jeunes;
- Semaine 5 : 49 jeunes;
- Semaine 6 : 33 jeunes;
- Semaine 7 : 25 jeunes;
- Semaine 8 : 29 jeunes.

Il y a eu 26 nouveaux jeunes et 73 qui sont revenus. L'an dernier il y avait 119 inscriptions mais il y avait plus de journaliers. Il y a eu des commentaires concernant la tarification. Ailleurs les jeunes paient 500 \$ pour 7 semaines alors que chez-nous c'est 260 \$ par semaine. On doit faire une analyse approfondie sur les coûts.

Nous aurons un nouveau commodore l'an prochain soit M. Éric Bilodeau et MM. Louis Latulippe et Benoît Raymond se joignent au CA. Mme Aubé quitte le Club Nautique et le Conseil la félicite pour son implication.

Pour ce qui est des 6 à 8, Mme Jocelyne Boivin mentionne que c'était très différent cette année. C'est un Comité social qui a pris la relève sous la direction de M. Bernard Brouillette et accompagné de M. Noël Bédard, M. Maurice Renoux et Mme Danièle Audet. Il y a eu 6 « Food Truck » et il y avait environ 60 à 100 personnes chaque vendredi dont environ 30% venait de l'extérieur. Les dépenses pour les 6 à 8 sont de l'ordre de 2005,39\$ alors que les revenus nets sont de 435,95 \$ laissant un déboursé pour la Ville d'environ 1 570 \$. M. Yvan Duval aimerait que les 6 à 8 se prolongent jusqu'en septembre.

Une motion de félicitations est remise au Commodore M. René Roy ainsi qu'à la Coordonnatrice Mme Marie-Michèle Aubé.

Il est également souligné l'apport généreux du Dr Bernard Brouillette qui a confectionné lui-même le premier 6 à 8 et a remis tous les profits à la Fondation Petit Blanchon.

CA-103-2018 Sur proposition de M. Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de Mmes Marie-Michèle Aubé et Jocelyne Boivin.

ADOPTÉ

9.- Mandat à la firme ETR pour la fosse septique

CA-104-2018 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Sheedy et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil donne mandat à la firme Excavation ETR inc. pour la fourniture et la mise en place du système septique au 360 chemin Thomas-Maher, suivant la soumission soumise au montant de 13 000 \$ plus taxes.

ADOPTÉ

10.- Mandat à la firme Beaumont et Fils pour le puits

CA-105-2018 Il est proposé par M. Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil donne mandat à la firme R. Beaumont & Fils inc. pour l'installation d'un puits artésien au 360 chemin Thomas-Maher, suivant la soumission soumise en date du 24 août 2018.

ADOPTÉ

11.- Dossier Hôtel de Ville

Le Maire mentionne que les travaux avancent. M. Jacques Tessier mentionne qu'il faudrait faire des démarches à nouveau pour obtenir la téléphonie cellulaire autour du lac. Il y a des endroits

où ça ne fonctionne pas du tout. M. Yvan Duval répond qu'il fera les démarches nécessaires pour l'obtention d'une tour cellulaire près de l'Hôtel de ville.

12.- Autres sujets

Aucun point n'est ajouté.

13.- Période de questions

Un citoyen demande si on pourrait installer des pancartes afin d'interdire l'accès aux chiens sur la plage dans le secteur de la Baie-des-Maher et d'imposer des amendes pour ceux qui ne ramassent pas les excréments de leurs chiens. On peut appliquer le Règlement de nuisances. On pourrait également envoyer une lettre aux propriétaires de ce secteur pour les en informer.

13.- Levée de la séance

La séance est levée à 20h20.

CA-106-2018 Sur proposition de M. Yvan Duval, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h30.

ADOPTÉ

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Michel Croteau
Maire